

Politique de développement durable

Charte et objectifs de développement durable



**Excellence
industrielle
Saint-Laurent**

I. INTRODUCTION

Cette politique présente la façon dont Excellence industrielle désire internaliser le développement durable et les pratiques écoresponsables au sein de ses activités d'affaires. Ce document formalise l'engagement de l'organisme vers une amélioration continue de ses pratiques.

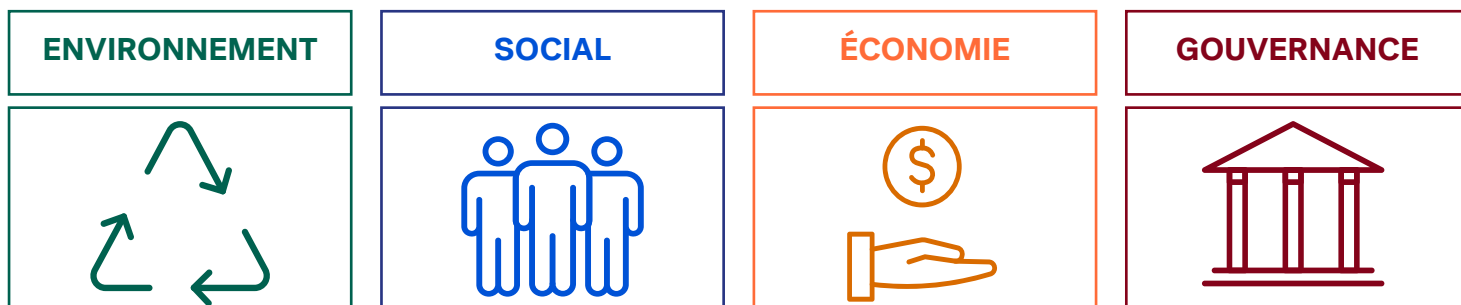
II. MISSION DE L'ORGANISME

S'affirmant comme catalyseur des forces économiques de la région, Excellence Industrielle Saint-Laurent offre des services-conseils aux entreprises, encourage l'innovation, appuie les exportations et favorise le virage vert des entreprises manufacturières afin d'assurer une croissance durable.

III. PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs s'inspirent de la Loi de développement durable du Québec. Dans le respect de la mission d'Excellence Industrielle, la présente politique de développement durable a été élaborée en suivant la norme du Bureau de Normalisation du Québec (BNQ) 21000. La politique de développement durable d'Excellence Industrielle s'inspire également des Objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que du Pacte Mondial des objectifs en développement durable de l'ONU.

Les 4 grands thèmes du développement durable



Les 7 objectifs de l'ONU sur lesquels Excellence industrielle Saint-Laurent s'engage à contribuer.



Engagement d'Excellence Industrielle sur 7 objectifs de développement durable présentés par l'ONU

IV. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE











L'objectif principal de la politique de développement durable d'Excellence Industrielle est d'intégrer de façon transversale le développement durable à l'ensemble des activités de l'organisme,

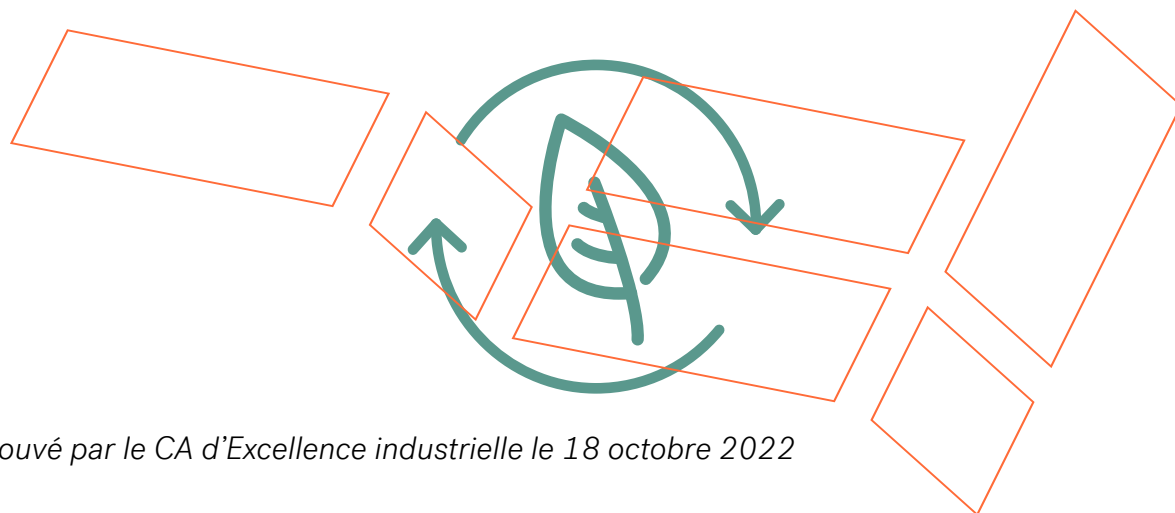
- ▶ Adopter des orientations et des objectifs stratégiques favorisant l'innovation et la performance en développement durable tant au point de vue des pratiques d'affaires que de la gestion;
- ▶ Intégrer le développement durable à la gestion de la performance et communiquer les progrès constatés, selon les meilleurs standards de l'industrie;
- ▶ Inspirer et influencer l'écosystème de l'organisation en impliquant ses parties prenantes (employé.e.s, entreprises laurentiennes, arrondissement de Saint-Laurent) vers une économie durable et responsable;
- ▶ Se doter d'indicateurs de performances requis à l'identification et à l'analyse des principaux risques et occasions d'affaires associés aux facteurs ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance)

V. ÉLÉMENTS DE LA POLITIQUE

La présente politique inclut les 10 principes permettant d'améliorer son bilan de maturité en développement durable. Seulement les éléments critiques au bon fonctionnement ou les éléments considérés comme levier d'amélioration sont décrits.

Les éléments ci-dessous sont décrits dans cette politique :

Gestion et optimisation de l'énergie 	Gestion des matières résiduelles 	Gaz à effet de serre (GES) 	Préservation et gestion de l'eau 	Employeur responsable 
Sécurité des données 	Équité et diversité 	Mesure des performances 	Éthique des affaires 	Gestion des parties prenantes 



1. Réduire la consommation énergétique

Bien que le Québec bénéficie d'un potentiel énergétique renouvelable important, les impacts environnementaux et sociaux ainsi que les coûts liés à la production d'énergie demeurent élevés. De plus, la moitié de la consommation énergétique québécoise provient encore de l'énergie fossile. Le dépassement du pic pétrolier et la gestion responsable des ressources énergétiques obligent la diminution de la consommation d'énergie, d'où l'importance de l'efficacité énergétique. Au-delà des effets positifs sur l'environnement, la gestion responsable de l'énergie procure des économies substantielles, récurrentes et immédiates contribuant, à une meilleure efficacité énergétique.

Objectif spécifique :

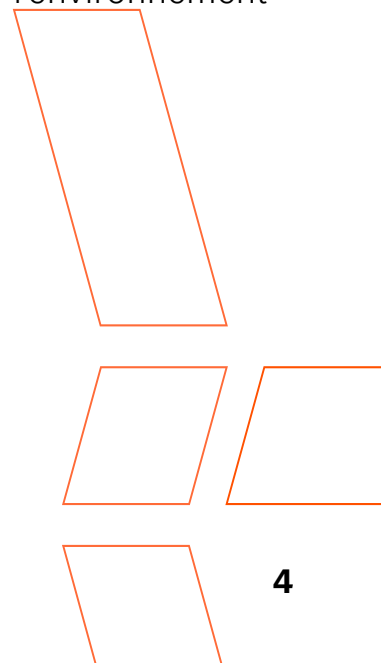
Réduire la consommation énergétique de nos activités en :

- ▶ Sensibilisant le personnel aux bonnes pratiques d'économie d'énergie
- ▶ Favorisant la sobriété énergétique en utilisant des appareils écoénergétiques et système de gestion
- ▶ Priorisant les pratiques écoénergétiques lors de l'utilisation et la rénovation des locaux
- ▶ Favorisant la production et consommation d'énergie renouvelable

2. Réduire la quantité de matières résiduelles

La production de déchets donne lieu à de multiples impacts environnementaux et sociaux et un coût collectif élevé. S'ajoutent au bilan négatif, les émissions de GES et autres polluants atmosphériques, la perte des ressources enfouies, l'usure des routes, le bruit et la congestion routière ainsi que la diminution de la qualité de vie des personnes résidant à proximité des sites d'enfouissement.

Excellence industrielle souhaite tendre vers un objectif zéro déchets en appliquant les principes des 5RVE (Refuser, Repenser, Réduire à la source, Réutiliser, Recycler, Valoriser et Éliminer) de façon sécuritaire et en réduisant l'impact sur l'environnement dans toutes nos sphères d'activités.



Objectif spécifique :

Contribuer à l'atteinte des objectifs provinciaux et municipaux en gestion des matières résiduelles en :

- ▶ Clarifiant les principes du tri et les matières valorisables
- ▶ Faisant la promotion de la réutilisation du matériel auprès du personnel
- ▶ Revalorisant les fournitures désuètes
- ▶ Réduisant la consommation de papier
- ▶ Supprimant les produits à usage unique
- ▶ Implantant un système de compostage utilisable toute l'année
- ▶ Assurant le recyclage du papier, du métal et du plastique
- ▶ Favorisant les fournisseurs engagés dans des pratiques écoresponsables
- ▶ Organisant les évènements de façon écoresponsable

3. Transport durable

Le transport génère 40% des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec (Inventaire québécois des émissions de GES, 2018), contribue à la pollution atmosphérique et à la sédentarité, en plus de générer des coûts sociaux et environnementaux importants. Les alternatives à la voiture solo doivent ainsi être priorisées et encouragées, que ce soit l'utilisation du transport actif, du transport collectif, du covoiturage ou une combinaison judicieuse de ces différents modes. Diminuer les déplacements à la source est également nécessaire. Plusieurs outils de communication, tels que la vidéoconférence ou le télétravail, facilitent maintenant cette approche. De plus, l'utilisation de l'automobile est indirectement subventionnée par les employeurs en offrant du stationnement gratuitement à son personnel. Ceci crée des inégalités et défavorise les usagers des transports actifs et en commun.

Objectif spécifique :

Réduire les émissions de GES liées aux déplacements professionnels du personnel en valorisant la réduction à la source (sobriété) et en incitant, par une multitude de moyens, l'abandon de l'auto solo au profit des modes de déplacements actifs et collectifs en :

- ▶ Remboursant les déplacements alternatifs à l'auto solo
- ▶ Favorisant le télétravail et l'accessibilité au réseau à distance
- ▶ Disposant d'équipement permettant les vidéoconférences
- ▶ Obtenant un abonnement corporatif à l'autopartage et au vélo en libre-service
- ▶ Installant des infrastructures facilitant le déplacement actif, notamment des douches et des supports à vélo
- ▶ Compensant les émissions de GES liés aux déplacements professionnels



4. Assurer une gestion durable de l'eau

Le Québec jouit d'une situation enviable pour la quantité d'eau potable sur son territoire. Or, les changements climatiques contribuent à affaiblir le niveau des cours d'eau, fragilisant l'approvisionnement en eau potable. D'une part, les coûts de captation, d'épuration et de traitement des eaux usées représentent des dépenses considérables pour les municipalités alors que leur rejet dans l'environnement contribue à la contamination des écosystèmes aquatiques.

Objectif spécifique :

Contribuer à la protection de l'eau réduisant la consommation et la quantité d'eau usée générée par nos activités en :

- ▶ Sensibilisant le personnel aux pratiques d'économie d'eau
- ▶ Favorisant des appareils sanitaires à faible débit
- ▶ Cherchant à valoriser les eaux de pluie
- ▶ Réduisant le ruissellement sur les sites et en favorisant l'infiltration dans le sol



5. Être un employeur responsable

Le respect des droits de la personne, tant au sein d'Excellence industrielle et de la chaîne d'approvisionnement, fait partie intégrante du développement durable. Être un employeur responsable signifie, en partie, de donner la même chance pour tous, de veiller à la santé et à la sécurité des employé.e.s et de respecter et concilier l'équilibre travail-famille. À ceci s'ajoutent la préservation des conditions de travail et le développement du plein potentiel de chaque personne. Appliquer d'abord à l'interne les principes de développement durable permet ensuite à l'organisation de rayonner au sein de la société.

Objectif spécifique :

Consigner les acquis et les éléments de milieu de travail stimulant qui favorise l'épanouissement de tous dans le respect des principes d'équité, de responsabilité et de transparence, en plus d'entretenir les liens qui nous unissent grâce à des échanges francs et respectueux et au partage de nos savoirs et savoir-faire. Agir de façon responsable, équitable et solidaire auprès du personnel en :

- ▶ Leur garantissant un milieu de travail sain et des conditions de travail sécuritaire
- ▶ Communiquant notre politique d'embauche et de conditions de travail équitable et inclusive
- ▶ Bonifiant nos processus d'intégration des nouveaux employé.e.s
- ▶ Renforçant et diversifiant la formation continue
- ▶ Développant des mesures afin de préserver et faciliter la conciliation travail-famille-étude
- ▶ Tendrant vers les meilleures pratiques appuyées sur les certifications

6. Être un leader en gestion de la confidentialité et protection de la vie privée

Excellence industrielle mesure l'importance et la valeur des données confidentielles et personnelles qu'elle détient. L'organisation inspire à développer et mettre en place un système de protection des données personnelles de haute qualité préservant ainsi les risques de fuite de données, vols d'identité et autres risques économiques liés à des brèches de sécurité et à une utilisation malveillante des informations.

Objectif spécifique

Se doter de mécanisme hautement sécuritaire pour la protection de la vie privée et de la sécurité de l'information en :

Maintenant

- ▶ Effectuant un renforcement et une modernisation des processus et des mesures de sécurité informatique
- ▶ Nommant un champion en cybersécurité et gestion de la confidentialité
- ▶ Rédigeant une politique de gestion des données personnelles et confidentielles alignée avec les réglementations légales et le niveau de risque.
- ▶ Bonifiant le plan d'intervention en cas d'intrusion numérique



7. Se nourrir de la diversité humaine

Excellence industrielle reconnaît l'importance primordiale d'assurer un milieu de travail et de vie sain et sécuritaire pour tous les membres de sa communauté. Elle s'engage donc à maintenir ce milieu respectueux et exempt de toute forme de discrimination. Au-delà, Excellence industrielle encourage la diversité sous toutes ses formes au sein de sa communauté et reconnaît la richesse qu'elle apporte à l'ensemble de ses membres ainsi que sa contribution à l'excellence collective.

Objectif spécifique

Poursuivre sa proactivité dans l'attraction, la sélection et la rétention de talents diversifiés au sein de sa communauté en donnant à toutes et tous des chances égales en :

- ▶ Maintenant à jour sa connaissance du portrait quantitatif et qualitatif de la diversité de l'ensemble de sa communauté afin d'identifier les actions visant à améliorer sa réglementation, ses processus et ses outils
- ▶ Demeurant à l'affût des enjeux et des meilleures pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion
- ▶ Assurant le maintien de processus visant à obtenir une représentation équitable des membres des groupes désignés au sein de son personnel de même que parmi les membres du conseil d'administration



8. Mesurer notre performance économique, sociale et environnementale

Excellence industrielle reconnaît que la rentabilité et la pérennité se reflètent dans l'aptitude d'une organisation à générer des bénéfices de façon continue sur le long terme, en utilisant un modèle d'affaires responsable. L'optimisation de sa productivité consiste à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour améliorer la rentabilité des activités de production de l'organisation de manière contrôlée et responsable tout, en bonifiant ses impacts positifs sociaux et environnementaux. L'optimisation ne se fait donc pas au détriment des personnes et des ressources matérielles et vise une plus grande efficacité ainsi qu'une amélioration des conditions de travail au sein de l'organisation et de son impact sur la planète.

Objectif spécifique

Optimiser le service offert et maximiser notre impact collectif en tant qu'organisation en :

- ▶ Se dotant d'outils technologiques adaptés et pleinement exploités par le personnel
- ▶ Exploitant les données disponibles et la capacité d'innovation de l'organisation pour concevoir des accompagnements professionnels à haute valeur ajoutée
- ▶ Intégrant une approche d'approvisionnement responsable incluant les droits humains et enjeux environnementaux
- ▶ Introduisant des indicateurs de mesure de performance extra-financière
- ▶ Pilotant un tableau de bord multi-domaine de suivi de performance
- ▶ Communiquant les performances économiques, sociales et environnementales des activités de l'organisme



9. Faire preuve d'éthique et de transparence

La transparence et l'éthique sont indissociables du développement durable. Les orientations organisationnelles, les décisions et les activités courantes doivent se baser sur un code d'éthique dont les valeurs sont cohérentes au principe de développement durable et appliquées par tout le personnel. Les pratiques d'Excellence industrielle et les résultats qui en découlent se doivent également d'être transparentes. Cette transparence permet d'assurer la crédibilité de la démarche et de l'implication réelle de l'organisation, mais aussi de diffuser des pratiques exemplaires inspirantes.

Objectif spécifique

Agir de façon transparente et éthique, en respectant nos valeurs organisationnelles de solidarité, d'équité et de respect de l'environnement tout en rendant public l'impact de nos activités en :

- ▶ Adoptant un cadre normatif pour l'acceptation des commandites et partenariats
- ▶ Animant deux (2) sessions annuelles sur la culture de l'éthique
- ▶ Communiquant et modernisant notre code d'éthique
- ▶ Diffusant les résultats annuels et les grandes orientations
- ▶ Diffusant les performances sociales et environnementales des activités de l'organisme

10. Connaître et grandir avec nos parties prenantes

L'implication et la consultation des parties prenantes consistent à inclure les intérêts et les préoccupations de tout groupe ou individu pouvant affecter ou être affecté par la réalisation des activités de l'organisation. Par l'identification et la compréhension de ses parties prenantes, l'organisation se dote d'un levier de création de valeur sociale (au-delà de la valeur économique). Les membres du conseil d'administration désirent connaître et orienter les interventions de l'organisation sur le plan social et s'intéressent à l'impact de l'organisation dans la collectivité.

Objectif spécifique

Identifier, communiquer et structurer une approche de relations publiques considérant les parties prenantes en :

- ▶ Cartographiant les relations avec nos parties prenantes
- ▶ Analysant les impacts positifs et négatifs de nos activités sur nos parties prenantes
- ▶ Utilisant des canaux de communications dédiés aux parties prenantes
- ▶ Mesurant l'évolution de nos relations et des intérêts des parties prenantes

VI. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Dans le cadre de la préparation de la présente politique, Excellence industrielle a réalisé un diagnostic de développement durable de ses activités. Cette activité lui a permis d'évaluer son cheminement en les comparant aux meilleures pratiques applicables à son contexte dans chaque secteur d'activités (gestion de l'énergie, implication sociale, gouvernance...) et de développer un plan d'action. Les actions futures ont aussi été retenues en prévision de l'expansion d'Excellence industrielle.

L'atteinte des objectifs de la présente politique de développement durable sera évaluée annuellement. Certains indicateurs de performance seront établis afin d'enrichir et de faciliter l'atteinte des objectifs de la politique de développement durable.

Un comité de développement durable (Comité DD) sera constitué de 10% des employé.e.s avec un minimum de trois (3) employé.e.s. Le comité sera placé sous le leadership du service de développement durable qui est responsable de l'animation et de la comptabilisation des performances.

VII. DROIT ET OBLIGATIONS

Sous la responsabilité du Conseil d'administration, de la Direction générale et du Comité de direction, Excellence industrielle Saint-Laurent s'engage à :

- ▶ Veiller à l'application de la présente Politique avec l'aide d'un Comité Développement Durable
- ▶ Veiller à atteindre les objectifs de la Politique par le suivi d'un Plan d'action
- ▶ Maintenir une amélioration continue par des actions concrètes
- ▶ Mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action
- ▶ Assurer la compatibilité de toute politique ou stratégie générale avec la présente Politique de développement durable.

Sous la responsabilité de la Direction Générale, un Comité DD sera mis sur pied pour assurer le respect de l'application de la Politique. Le Comité DD :

- ▶ Soutiendra les directives nécessaires à l'application de la présente Politique
- ▶ Prendra toute mesure appropriée afin de faire respecter la présente Politique et les directives qui en découlent
- ▶ S'assurera que soit intégré dans chaque projet un plan d'action respectant l'aspect social, culturel, environnemental, économique et de gouvernance du développement durable. Les objectifs généraux ainsi que les principes directeurs de la présente Politique soutiendront ces projets.